

Bruxelles, le 19 septembre 2019
(OR. en)

Dossiers interinstitutionnels:
2018/0415 (CNS)
2018/0416 (NLE)

8010/19
COR 1

FISC 222
ECOFIN 357
DIGIT 68

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DIRECTIVE DU CONSEIL modifiant la directive 2006/112/CE en ce qui concerne les dispositions relatives aux ventes à distance de biens et à certaines livraisons intérieures de biens

Page 10, article 1^{er}, point 13), premier alinéa:

Au lieu de:

"13) À l'article 369 *octies*, les premier, deuxième et troisième alinéas sont remplacés par le texte suivant:";

lire:

"13) À l'article 369 *octies*, les premier, deuxième et troisième paragraphes sont remplacés par le texte suivant:".